

AVIS DES EPREUVES DE SELECTION POUR L'ENTREE EN INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

RENTREE DU 3 SEPTEMBRE 2018

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 5 MARS 2018

Conditions de participation :

Etre âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection

Etre titulaire de l'un des titres ou diplômes suivants :

- Baccalauréat français
- Titres admis en dispense du baccalauréat français
- Titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV
- Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (D.A.E.U.) ou Examen Spécial d'Entrée à l'Université (E.S.E.U.)
- Etre en classe de terminale l'année du concours (l'admission est alors subordonnée à l'obtention du baccalauréat)
- Attestation de validation des unités d'enseignement de la première année commune aux études de santé datant de moins d'un an au moment de l'inscription
- Etre en première année commune aux études de santé l'année du concours (l'admission est alors subordonnée à la validation des unités d'enseignement de la PACES)
- Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique avec justificatifs de 3 ans d'exercice professionnel à la date du début des épreuves
- Attestation de réussite à un Jury Régional de Présélection
- Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant ou Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture avec justificatifs de 3 ans d'exercice professionnel à la date du début des épreuves
- Diplôme d'Etat d'Infirmier obtenu en dehors d'un état membre de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Principauté d'Andorre ou de la Confédération suisse

Description des épreuves : voir le site : www.ifits.fr

CANDIDATS TITULAIRES DU BACCALAUREAT OU EQUIVALENCES : 132 PLACES

- Epreuves d'admissibilité : 4 avril 2018
- Résultats admissibilité : 15 mai 2018
- Epreuve d'admission : 7 et 8 juin 2018
- Résultats admission : 21 juin 2018

CANDIDATS AYANT VALIDE LES UNITES D'ENSEIGNEMENT DE LA PACES : 20 PLACES

- Epreuve d'admission : 7 et 8 juin 2018
- Résultats admission : 21 juin 2018

CANDIDATS TITULAIRES D'UN D.E.A.S. OU D.E.A.P. : 26 PLACES

- Examen d'admission : 4 avril 2018
- Résultats admission : 15 mai 2018

CANDIDATS TITULAIRES D'UN D.E.I. OBTENU HORS UNION EUROPEENNE : 4 PLACES

- Epreuve d'admissibilité : 4 avril 2018
- Résultats admissibilité : 15 mai 2018
- Epreuves d'admission : 6 juin 2018
- Résultats admission : 21 juin 2018